

×

A.D.J.J./GRACIE BARRA YONNE

Association pour le Développement du Ju-Jutsu Association Multisports Proposant



ARTS MARTIAUX, JEUX SPORTIFS, ACTIVITES GYMNIQUES POUR TOUS

Bulletin d'inscription - Saison 2017 - 2018

Informations	s sur notre s	ite clubadj	j.com	Pour no	us joindre :	clubadjj89@	@gmail.co	om ou pdtadjj@hotmail.f		
Nom :			Pré	nom :						
Adresse complète :								N° Licence :		
Téléphone fixe :		F	Portable :		<u></u>					
Profession :		N	/lessagerie:		.π	PH		Passeport sportif :		
Personne à join	dre en cas d	d'urgence :						OUI NON		
Téléphone :						200				
Date de naissar	nce :		Lieu na	issance :		Nat	ionalité :			
	Activité(s) pratiquée	e(s) :		Shiatsus	4				
		Enfants" (6	1.2	1 3 3 B	Jeux sport	4."				
	Self-Défer	nse `		MACL HIM	A MA	ymniques "A	Adultes" co	omprenant		
	Ju-Jutsu ".	Adultes" (de	ès 15 ans)		The same of the sa	ing, body jur				
	Liza Mari	- !! A .! .! !!	/ D	NE PO	ans					
ļL	Krav Maga	a "Adultes"	(dès 15 ans)						
		Γ		E						
INSCRIPTION :	Règlemen	t <u>total</u> de L		ີ່ en espè (raye	eces – chèq z la mention inutile	U e(s) (<u>Nom a</u> e)	du titulaire d	du chq :)		
Ecole d'inscriptio	n: 🗆	St-Julien-du-S	Sault D Appo	oigny Aux	erre D Béo	n □ ST Mar	tin d'ordon	□ St Georges □ Paroy/thol		
Pièces <u>OBLIG</u>								GNEE AU VERSO:		
- certificat médic						si une pièce /ité choisie		e) réciser par le médecin) ;		
- 2 photos d'ider - le règlement d	ntités ;						•	<u> </u>		
_			-							
××××××						ner∝××: ipléter éga		×××××××××]		
Name :	_			A - 41-	ité(s) pratic			1		
Nom : Adresse :				"	no(o) prani	<u>quoo(o/</u> .		Shiatsus		
Date de naissar				□ Ju-Ju	ıtsu "Enfants	s" (6 - 14 ans	s)	Omatodo		
					Défense	o (o a	,	Toutes activités		
Téléphone fixe :				Ju-Jutsu "Adultes" (dès 15 ans) Ju-Jutsu "Adultes" (dès 15 ans) gymniques, body						
r ortable					itou 7tuultot	3 (doo 10 di	10)	moving et jumping		
Messagerie :				☐ Krav	Maga "Adul	tes "				
INSCRIPTION :	Règlemen	t <u>total</u> de	€		ces – chèqi z la mention inutile	ue (<u>Nom du ti</u>	tulaire du c	<u>hq</u> :		
Inscription	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril Mai		
Montant										
N° chèque										
Ecole d'inscriptio	n:	St-Julien-du-S	Sault - Appr	pigny D Aux	erre Béo	n □ ST Mar	tin d'ordon	☐ St Georges ☐ Paroy/tholl		

Le <u>REGLEMENT INTERIEUR</u> est affiché sur le tableau installé à cet effet dans chaque salle de cours et dont chacun doit avoir pris connaissance.

Les <u>contrats d'assurances</u> sont à disposition et consultables à tout moment par les licenciés par affichage en salle ou sur demande au responsable présent.

Je certifie avoir pris connaissance des clauses du contrat d'assurances lors de mon inscription annuelle.

Je dégage de toute responsabilité l'entraîneur et l'ADJJ :

- en cas d'accident provoqué ou subi par moi-même ou mon enfant lors de l'entraînement ou de manifestations,
- en cas d'accident lors d'un transport pour participer aux compétitions ou stages, si j'avais été dans l'impossibilité de véhiculer mon enfant par mes propres moyens,
- en cas de non-respect du règlement intérieur et des directives.

La responsabilité de l'ADJJ n'est engagée qu'au travers de l'assurance souscrite auprès de sa Fédération délégataire (F.F.E.P.M.M, www.http//sportspourtous.org) qui couvre les frais pour lesquels elle a été contractée (voir les conditions et obligations de ladite assurance)

DIRECTIVES

A chaque cours, je m'engage :

- A arriver 10 minutes avant le début du cours.
- A m'assurer de la présence de l'entraîneur dans le Dojo (salle de cours) avant d'y laisser mon enfant, et ne l'y laisser <u>que</u> pour les heures prévues d'entraînement (bien comprendre que le Dojo est une SALLE DE SPORT, et non une GARDERIE).
- A fournir à mon enfant un numéro de téléphone pour pouvoir me contacter en cas d'urgence.
- A respecter les lieux d'entraînement, vestiaires et matériels mis à ma disposition pour la pratique de mon activité.
- A respecter les règles élémentaires d'hygiène, notamment : avoir un kimono propre, porter des chaussures (zooris) en dehors des tatamis, avoir les ongles des pieds et des mains propres et coupés très courts.
- A ne pas porter de bijoux lors des entraînements (pour des raisons de sécurité pour mes partenaires et moi-même).
- A saluer lors de mon entrée et de ma sortie des tatamis.
- A respecter les autres licenciés ou sportifs sur les tatamis comme en dehors.
- A respecter les règles de sécurité apprises et imposées pour la bonne pratique des techniques (contrôle des atémis, accompagnement des projections et une attention particulière sur les strangulations et luxations, ces dernières pouvant s'avérer dangereuses pour la vie d'autrui).
- A ne pas tenir de propos religieux, politiques ou racistes lors des entraînements ou manifestations de l'association.
- A participer à toutes les compétitions de la saison si je me suis inscrit sur la liste des compétiteurs en début de saison.
- A ne pas révéler, transmettre ou enseigner, à l'extérieur de l'association, les techniques apprises sur les tatamis (qui pourraient être dangereuses pour une personne non préparée) sans en avoir l'autorisation préalable des responsables de l'association.
- A respecter les règlements et directives de l'association, faute de quoi je pourrais me voir expulser des entraînements par le responsable, ou radier définitivement de l'association sur décision du Bureau de l'Association, sans pouvoir prétendre à un quelconque dédommagement ou au remboursement même partiel de ma cotisation.

A être digne de l'enseignement que je reçois, en respectant le "Code d'Honneur" du ju-jitsuka.

Je soussigné, (père-mère-tuteur) , autorise mon enfant								
EN CAS D'ACCIDENT, je soussigné (titulaire ET resp autorise les responsables à prodiguer tous les soins s'a								
Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieu	ır et des directives, et m'engage à l	es r	especter.					
Fait à, le	Titulaire :		Responsable :					

Les tarifs comprennent la licence (montant différent suivant l'activité), les divers frais administratifs, ainsi que les frais de déplacement de nos moniteurs.

Une réduction de 10% est accordée aux familles (<u>même nom, même adresse</u>), dès <u>trois personnes inscrites</u>.

Frais de dos sier + droit d entrée premiere année 50 €	:					
Ju-Jutsu "Enfants" (6 à14 ans)	150€	80€	70 €	60€	50 €	40€
Self-Défense	180€	100 €	80 €	70€	60 €	50€
Ju-Jutsu "Adultes" (dès 15 ans)	180€	100 €	80 €	70€	60 €	50€
Shiatsus	180€	100 €	80 €	70€	60 €	50€
krav maga	180€	100 €	80 €	70€	60 €	50€
body moving (activités gymniques)	150€	80€	70 €	60€	50 €	40€

Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué pour quelques raisons que ce soit. Règlement en 4 chèques accepté sur demande.

Le droit d entrée de 50 € est a régler la première année, ainsi qu' en cas d'interruption d'affiliation pendant un an, (le droit d'entrée sera de nouveau obligatoire).

Pour les inscriptions à l'école de st georges il est demandé un règlement supplémentaire de 12 €